

**MAIRIE DE CIPIERES**



**CONVOCATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Convocation adressée par voie électronique à : Gilbert TAULANE, Anne MARRON, Nicolas MARRON, Sabrina MORGENTHALER, Raphaël CHOCHON, Geneviève VORA, Jean-Pierre CHALLEAT, Sophie COSTE, Expedit Philippe CADET, Jérôme LAMIGE, Laura CHIROLEU*

Mesdames, Messieurs, Membres du Conseil Municipal de CIPIERES

En application de l'article 4 du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous est prié(e) d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu à la mairie le vendredi 5 juin 2026 à 18h15.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire le délégué titulaire et les 3 suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture des Alpes-Maritimes.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Fait à la mairie, le 28 Mai 2026

Le Maire,  
Gilbert TAULANE